

RÉDUIRE SES COÛTS D'ALIMENTATION

GRÂCE AU PÂTURAGE HIVERNAL DES PARCOURS, ET À L'AVANCEMENT DE LA MISE À L'HERBE

Lors d'un entretien au printemps 2018 au GAEC Château Savin, Florian Lacroix nous a expliqué comment il a fait évoluer la conduite d'alimentation de son troupeau pour réduire ses coûts d'alimentation, grâce au pâturage hivernal et à l'avancement de sa date de mise à l'herbe.

THÉMATIQUES TECHNIQUES : Pâturage en report sur pied, coûts d'alimentation, date de mise à l'herbe, conditions de lutte



GAEC CHÂTEAU SAVIN

Florian Lacroix
2 UTH

Le Cheptel : 700 brebis de race Caussenarde et Lacaune ; objectif 2020 : 900 Caussenardes, 0 Lacaune

Les surfaces fourragères

- 280 ha de parcours
- 62 ha de prairies temporaires
- 10 ha de prairies permanentes
- 10 ha de maïs ensilé
- 30 ha de céréales (orge)

La production :

- 1600 agneaux par an, commercialisés à 3 mois, 17-18 kg carcasse
- entreprise de travaux agricoles

La commercialisation :

Filière SOG «Agneau fermier du Quercy»

Contexte de l'expérience

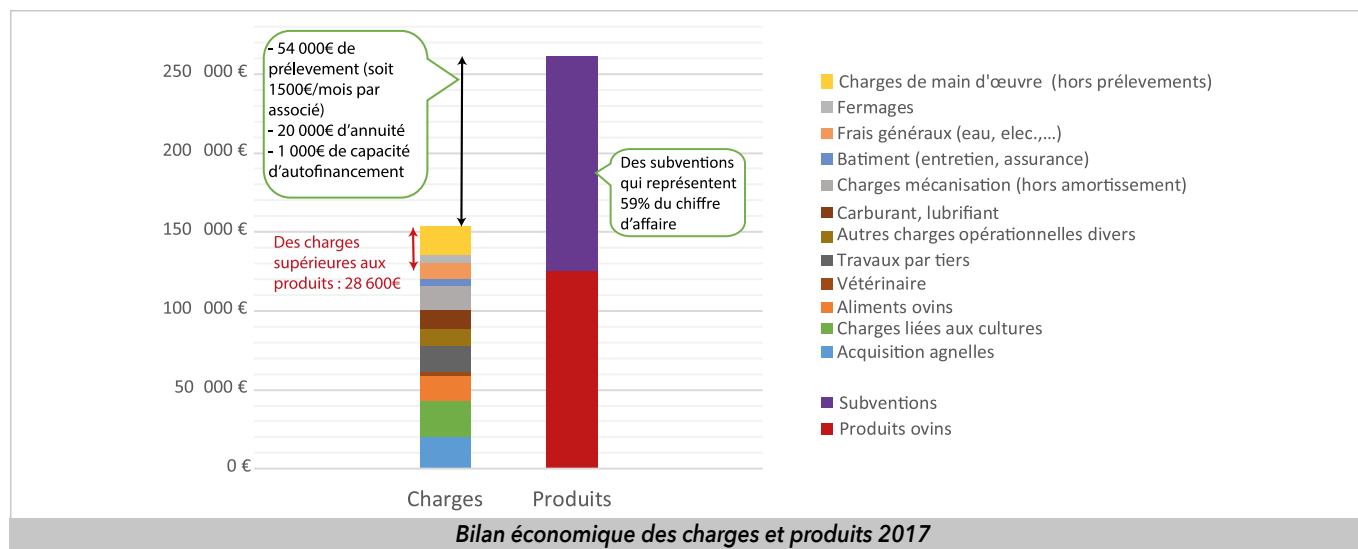
Florian Lacroix est installé depuis 2010. Son installation a donné lieu à la fusion de deux fermes en ovin allaitant, l'une en race Caussenarde et l'autre en race Lacaune, basées sur une conduite d'alimentation en bergerie. La volonté de Florian était de maintenir ce niveau d'activité tout en prenant en compte les questions futures de diminution de main d'œuvre (baisse d'activité des parents). La priorité de l'éleveur était donc de mettre en place une structure cohérente socialement et non dépendante d'une forte contribution en travail. En considérant la taille de la ferme, l'exploitant s'est directement orienté vers des investissements importants en bâtiment (2 bergeries fonctionnelles) ainsi qu'en matériel (fenaison...).

Dans un deuxième temps, il a voulu changer le mode de production des deux fermes, de manière à construire un système plus pastoral, en gardant uniquement des brebis caussenardes.

L'économie de la ferme fonctionne bien : les investissements précédents sont peu visibles, le montant des annuités est limité au regard du chiffre d'affaire et les associés sont en capacité de se rémunérer 1500€ par mois, tout en payant les annuités et en dégagant une petite capacité d'investissement. Les subventions représentent néanmoins une part importante du chiffre d'affaire (59%). Elles sont indispensables, les charges sont supérieures aux produits de l'activité hors prime.

Déclencheur de l'expérience

- une volonté d'aller vers une conduite pastorale, pour travailler différemment, «plus dehors, moins dedans ou sur le tracteur»
- une progression technique sur la conduite pastorale grâce à l'intégration de dynamiques collectives (AFP ; groupe Gréalou et association des Pastres des Causses) qui lui ont permis de prendre confiance dans le potentiel alimentaire de ces surfaces de parcours, et de trouver des modes d'exploitation parcellaires adaptés.
- des difficultés sanitaires sur le troupeau de lacaunes conduit essentiellement avec des aliments distribués, vécues comme les conséquences d'incohérences techniques
- des niveaux de charges supérieurs aux produits hors prime qui impliquent de raisonner les charges de fonctionnement pour limiter la dépendance aux aides



Objectif

- Réduire les coûts de production en développant le pâturage
- Maintenir la performance zootechnique élevée

Pratiques mise en oeuvre

PRATIQUE DE PATURAGE HIVERNAL

Depuis 2016, 200 brebis caussenardes à faibles besoins alimentaires sont conduites en pâturage hivernal sur les landes (18 ha) et les sous-bois (40 ha), pendant 45 jours entre janvier et février. Elles valorisent les ronces et le brachypode en report sur pied. Pendant cette période, les brebis étaient habituellement gardées en bâtiment avec une ration de 3kg d'ensilage, 1kg de foin et 0,5kg de paille pour le paillage.

UNE MISE À L'HERBE PLUS PRÉCOCE

Avant 2016, les associés considéraient inconcevable de réaliser la lutte des brebis en extérieur, craignant une grosse chute de la prolificité. Il fallait donc attendre la fin de la lutte pour sortir au pâturage. Pendant la lutte en bâtiment, la ration journalière étant de 300g de céréales, 3 kg d'ensilage et 1 kg de foin (+0,5kg de paille pour le paillage). En 2016, Florian Lacroix a tenté de sortir 200 brebis caussenardes sur les 15 derniers jours de la lutte, en début de printemps. N'ayant observé aucune conséquence de cette pratique sur le taux de prolificité, il a choisi en 2017 de faire la majeure partie de la lutte au pâturage : au début de printemps, ce lot de brebis est sorti d'abord dans le parc école le temps de la transition alimentaire, puis sur les prairies les plus précoces et productives, pendant un mois sur le mois et demi de lutte.

Résultats

Grâce au pâturage hivernal Florian Lacroix a économisé 9 tonnes de foin (coûts de production estimé par l'éleveur : 41€/T), 27 tonnes d'ensilage (coûts de production estimé par l'éleveur : 31€/T) et 4,5 tonnes de paille (coût de production estimé par l'éleveur : 19,5€/T). Il a ainsi économisé 1300€ de coûts d'aliments distribués, ainsi qu'une heure de travail de distribution quotidienne. Les brebis ont perdu un point d'état (3,5 à 2,5), mais la conduite en bergerie sur le mois suivant a permis de facilement le reprendre avant la lutte.

La conduite d'une partie de la lutte de 200 brebis en extérieur a permis d'économiser 6 tonnes de foin, 1,8 tonne de céréales (coûts de production estimés par l'éleveur : 57€/T), 18 tonnes d'ensilage, et 3 tonnes de paille. L'ajustement de conduite réalisé en 2017 permet donc d'économiser environ 960€. Le taux de prolificité a été maintenu à 1,8.

La réussite de ces tests conforte Florian dans la possibilité d'élargir ces évolutions de conduite à une partie plus grande du troupeau.

L'éleveur estime avoir le potentiel de ressource alimentaire pastorale hivernale sur ses parcours et sous-bois pour sortir 500 brebis au lieu de 200. D'ici 2020, il prévoit donc de faire du pâturage hivernal avec un lot de 500 brebis sur 45 jours (maintien de la période stable), ce qui représentera des économies de 22,5 tonnes de foin et 65 tonnes d'ensilage, et 13,5 tonnes de paille, soit environ 3200 € d'économies par rapport à la conduite de 2015.

Il prévoit également de faire une mise à l'herbe avancée de 30 jours sur un lot de 600 brebis. Ce qui représente des économies de 18T de foin, 5,4T de céréales, 54T d'ensilage, et 9 tonnes de paille, soit 3000 € d'économie par rapport à la conduite de la lutte intégralement en bâtiment.

INVESTISSEMENT DANS LES CLÔTURES

Le développement d'une conduite pastorale implique un investissement dans la pose de clôtures fixes. Depuis 2013, l'éleveur installe progressivement 8 km de clôtures en ursus, à raison d'environ 2km par an. Cela représente 3 à 4 semaines de travail à temps plein à 3 personnes (2 associés et un salarié), soit environ 5 000 € de main d'œuvre annuelle. Pour faire ces 2km, il faut prévoir 1040€ d'ursus (23€ les rouleaux de 50m) et 1070€ de piquets (1,6€ le piquet, posé tous les 3m), soit 2 110€ de matériel par an.

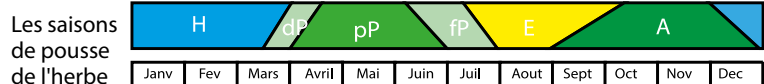
Ainsi, l'installation de 8km de clôture représente 28 500€ d'investissement (hors frais de tracteur, débroussailleuse, tronçonnage). Les frais matériels ainsi que l'emploi salarié sont intégralement financés par une MAEC. Comparativement, s'il avait s'agit de faire réaliser ces clôtures en prestation, il aurait fallu prévoir un budget de 20€/m soit 160 000€ euros.

UN PARC ÉCOLE EN SORTIE DE BERGERIE POUR AMÉLIORER LE COMPORTEMENT DU TROUPEAU

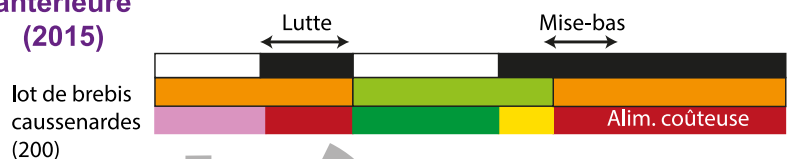
Florian a mis en place un parc école de 2ha en sortie de bergerie. Ce parc dispose d'une végétation de parcours avec une diversité d'herbacées et de ligneux. La clôture est électrifiée sur secteur. Il a volontairement mis en place un chargement instantané élevé.

Résultats

Grâce à l'utilisation de ce parc, il constate que le comportement de ses brebis est plus grégaire, et qu'elles respectent mieux les clôtures en ursus sur les autres parcs. Ainsi, les grands parcs boisés sont pâturés de façon plus homogène, avec moins de secteurs avec des refus ou du surpâturage. Les refends envisagés initialement ne semblent plus aujourd'hui nécessaires. C'est une autre manière intéressante et moins coûteuses de maîtriser le chargement instantané sur les parcelles pour gérer les dynamiques de végétation.



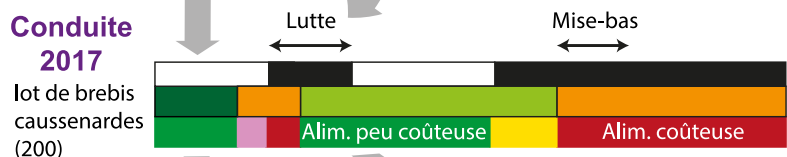
Conduite antérieure (2015)



45 jours de pâturage hivernal sur des végétations de parcours en report sur pied

Avancement de la mise à l'herbe de 4 semaines

Conduite 2017



RÉSULTATS TECHNIQUES :

- + 8 400 jours/brebis de pâturage hivernal
- + 6 800 jours/brebis de pâturage estival (la préparation hivernale augmente la ressource estivale)
- 9T de foin -27T d'ensilage -4,5T de paille
- 1 point d'état (3,5 à 2,5) rattrapé facilement en bâtiment

RÉSULTATS TECHNIQUES :

- + 6 000 jours/brebis de pâturage printannier
- 6T de foin
- 18 T d'ensilage
- 1,8T de céréales
- 3T de paille
- Taux de prolificité maintenu à 1,8

RÉSULTATS SOCIO-ECONOMIQUES :

- 1300 € économisés
- 1h quotidienne de temps de travail de distribution en moins

RESULTATS SOCIO-ECONOMIQUES :

- 960 € économisés
- 1h quotidienne de temps de travail de distribution en moins

- Séquence à forts besoins coûteuse
- Séquence à faibles besoins coûteuse
- Séquence avec optimisation des coûts
- Séquence aux coûts incertains : forts besoins avec ressource pastorale incertaine
- Niveau de besoins alimentaires faibles
- Niveau de besoins alimentaires élevés
- Pâturage
- Complémentation (fourrages, concentrés)

Avancement de la date de mise à l'herbe : modalités de l'ajustement et résultats

DES RESSOURCES POUR ALLER PLUS LOIN

Ce retour d'expérience fait partie de la collection des publications techniques édités par le réseau Pâtur'Ajuste. Il montre comment un éleveur s'est approprié les fiches techniques suivantes :

- Les refus au pâturage
- Réussir la mise à l'herbe
- Comprendre et utiliser le report sur pied des végétations

Pour en savoir plus et découvrir des retours d'expérience d'éleveurs : www.paturajuste.fr

SI CE RETOUR VOUS INSPIRE : Faites nous part de vos remarques ou de vos pratiques mises en place chez vous : contact@paturajuste.fr

Ce retour d'expériences a été élaboré en partenariat avec :



RÉDACTION ET MISE EN PAGE FINANCÉES PAR :

Le projet "Préserver la biodiversité des Milieux Herbacés Ouverts en développant et en diffusant l'approche Pâtur'Ajuste" est cofinancé par l'Union Européenne, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, et par Scopela. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fonds européen de développement régional.

